



[Centre antifraude du Canada \(/index-fra.htm\)](#)

[Accueil](#) → [Fraude liée à la COVID-19](#)

Fraude liée à la COVID-19

! Alerte de bulletin!

Le 18 mars 2020 : Alors que la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) continue de se propager partout dans le monde, méfiez-vous des fraudes connexes. Les fraudeurs cherchent à profiter de la désinformation et des craintes et des incertitudes des consommateurs, et exploitent la crise pour faciliter les arnaques et la cybercriminalité.

Protégez-vous, méfiez-vous de ce qui suit :

- Renseignements qui prétendent faussement provenir du gouvernement ou fausse information sur les soins de santé et la recherche.
- Appels, courriels et textos non sollicités donnant des conseils médicaux ou exigeant une action urgente ou un paiement.
 - À moins d'être l'auteur du contact, vous ne savez pas à qui vous avez affaire.
 - Ne cliquez jamais sur des pièces jointes ou des liens suspects ou n'y répondez jamais.
 - Ne donnez jamais de renseignements personnels ou financiers.
- Organismes de bienfaisance non autorisés ou frauduleux qui sollicitent de l'argent pour des victimes, des produits ou la recherche.
 - Ne vous sentez pas obligé(e) de faire un don.
 - Vérifiez que l'organisme est enregistré (https://apps.cra-arc.gc.ca/ebci/hacc/srch/pub/dsplyBscSrch?request_locale=fr).
- Produits coûteux ou de qualité inférieure achetés en gros par des consommateurs et revendus dans le but d'en tirer un profit.
 - Ces produits peuvent être périmés et/ou dangereux pour votre santé.
- Offres douteuses, par exemple :
 - Traitements miracles
 - Remèdes à base de plantes médicinales
 - Vaccins
 - Tests plus rapides
- Annonces frauduleuses et trompeuses en ligne, y compris :
 - Produits de nettoyage
 - Désinfectants pour les mains
 - Autres articles en forte demande

Arnaques signalées

Les fraudeurs se font passer pour :

- des représentants d'entreprises de nettoyage ou de chauffage :
 - Ils offrent des services de nettoyage des conduits ou des filtres à air pour vous protéger du COVID-19;
- des représentants d'entreprises locales et provinciales d'hydroélectricité :
 - Ils menacent de couper l'électricité pour non-paiement.
- des représentants de centres de contrôle et de prévention des maladies ou de l'Organisation mondiale de la santé :
 - Ils offrent de vous vendre de fausses listes des personnes atteintes de la COVID-19 dans votre quartier.
- des représentants de l'Agence de la santé publique du Canada :
 - Ils prétendent faussement que vous avez obtenu des résultats positifs à un test de dépistage de la COVID-19;
 - Ils vous amènent par la ruse à confirmer vos numéros de carte de santé et de carte de crédit pour une ordonnance.
- des représentants de la Croix-Rouge et d'autres organismes de bienfaisance connus :
 - Ils offrent des articles médicaux gratuits (p. ex. masques) contre un don.
- des représentants des ministères du gouvernement :
 - Ils envoient des courriels hameçons sur le coronavirus;
 - Ils vous incitent par la ruse à ouvrir des pièces jointes malveillantes;
 - Ils vous amènent par la ruse à fournir des renseignements personnels et financiers de nature délicate.
- des conseillers financiers :
 - Ils vous encouragent vivement à investir dans de nouvelles actions prometteuses liées à la maladie.
 - Ils offrent une aide financière et/ou des prêts pour vous aider à survivre pendant la crise.
- des vendeurs (porte-à-porte) :
 - Ils vendent des services de décontamination de la maison.
- des représentants d'entreprises privées :
 - Ils vendent des tests de dépistage rapides de la COVID-19.
 - Seuls les hôpitaux peuvent effectuer les tests.
 - Aucun autre test n'est authentique ou ne garantit des résultats exacts.
 - Ils vendent des produits frauduleux censés traiter ou prévenir la maladie.
 - Les médicaments non approuvés menacent la santé publique et constituent une infraction aux lois fédérales.

Ressources et conseils dignes de confiance

- Consultez les renseignements les plus récents sur la santé provenant des sources légitimes suivantes :

- Maladie à coronavirus (COVID-19) (<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>) (Agence de la santé publique du Canada)
- Flambée de maladie à coronavirus (COVID-2019) (<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>) (Organisation mondiale de la santé)
- Communiquez avec votre fournisseur d'assurance pour toute question en matière d'assurance-maladie.
- Assurez-vous d'avoir un logiciel antivirus et de garder votre système d'exploitation à jour.

Date de modification :

2020-03-18